Programme de Formation

TEC07 - Mettre en place une politique Open data



Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : À distance

Prochaine session : ***début*** 02/07/2027

fin 02/07/2027

Contenu pédagogique

Public visé

Tout agent public intéressé par les questions d'Open Data

Élus des communes

Objectifs pédagogiques

L'open data, ou ouverture des données, est un mouvement qui vise à rendre les données publiques accessibles à tous les citoyens. Il est au coeur de la modernisation des politiques publiques et constitue l'un des principaux leviers de la stratégie numérique de l'État et des collectivités

Au-delà des enjeux liés à l'innovation et au développement d'un bassin économique, il constitue un sujet de premier plan pour la transparence de l'action publique, le développement de l'économie numérique et la modernisation de l'action publique

Dans cette perspective, cette formation a pour objet :

• À partir d'exemples concrets, de permettre aux participants d'identifier les conditions de réussite et les modalités pratiques leur permettant de réussir la conduite opérationnelle d'un chantier Open Data

• D'outiller les participants pour assurer le suivi de la mise en oeuvre d'une politique d'Open data

Description

EN QUOI ET COMMENT LES COLLECTIVITÉS ONT-ELLES L'OBLIGATION D'OUVRIR ET DE METTRE À DISPOSITION LES DONNÉES QU'ELLES PRODUISENT ET QU'ELLES DÉTIENNENT ? QUELS ENJEUX ?

- Les personnes assujetties : l'État, les collectivités territoriales, les intercommunalités...

- Les données concernées

• Les documents administratives communicables

• Les documents, données et informations exclus du périmètre de l'open data
- Les problématiques liés à la publication des données publiques
• L'impact en matière de contrats publics
• La nécessaire protection des données à caractère personnel
• Les obligations dans la santé

LA DÉMARCHE DE MISE EN PLACE D'UNE POLITIQUE D'OUVERTURE DES DONNÉES PUBLIQUES
- Les compétences requises, les acteurs à associer et la conduite de projet
- Typologies des principales données des villes
- La méthode proposée pour le
recensement et la mise à disposition
- Le cadre juridique de l'ouverture des données

PRÉSENTATION DE CAS CONCRETS DE POLITIQUE OPEN DATA
- Les données de fonctionnement des réseaux urbains
- Les fonds documentaires (réglementation, statistiques, archives…)
- La localisation et les horaires d'ouverture des services publics et des commerces et la valorisation des territoires

Prérequis

Intérêt pour les questions de transformation de l'action publique

Modalités pédagogiques

La formation reposera sur l'alternance d'apports théoriques et de mise en situations tirées du vécu des apprenants.

Moyens et supports pédagogiques

Mise à disposition d'un recueil des
textes applicables à l'Open Data et d'une
méthodologie pour le recensement de
son patrimoine informationnel

Modalités d'évaluation et de suivi

QCM de début et de fin de formation
Mise en situation et cas pratiques
Tour de table
Evaluation à chaud